

les
cinéastes
de
L'ARP

Rapport
d'**activité**
2017

Introduction

L'ARP a pour missions principales, depuis sa création en 1987 à l'initiative de Claude Berri et d'une trentaine d'auteurs-réalisateurs-producteurs : la **défense de la diversité des films**, de **l'indépendance de l'auteur-réalisateur-producteur** et de la **transparence économique** de la production cinématographique.

Sous la Présidence d'Honneur de Claude Lelouch et la Présidence de Radu Mihaileanu, son action est pilotée par les vingt-et-un membres du Conseil d'Administration, et animée par une équipe de six permanents, à laquelle s'ajoute l'équipe du Cinéma des Cinéastes. L'ARP est un « OGC », Organisme de Gestion Collective. Elle perçoit et répartit la Copie privée de ses membres : Copie Privée France et Etranger, droits de retransmission simultanée et intégrale par câble. En 2017, L'ARP fête ses 30 ans et réunit près de **220 membres** désireux de contribuer, chacun à leur mesure, à ses missions au service de l'intérêt général. **Ces missions d'intérêt général, qui fédèrent ces membres, guident L'ARP dans ses actions politiques et culturelles.**

L'ARP EST UN ORGANE DE RÉFLEXION ET D'ACTION POLITIQUE.

Elle agit au service de l'indépendance des cinéastes, de la diversité de la création, d'une meilleure exposition des œuvres sur tous les supports, d'une économie de la culture transparente, juste et régulée. L'ARP intervient en ce sens dans les discussions professionnelles qui animent le secteur, lors des négociations avec les groupes audiovisuels, ou auprès des instances publiques françaises et européennes.

En 2017, L'ARP s'est naturellement mobilisée dans tous les combats politiques qui animent la profession.

L'ARP EST AU CŒUR DE NOMBREUSES ACTIONS (DE POLITIQUE) CULTURELLE(S).

Celles-ci sont financées par les 25% d'action culturelle générés par la répartition Copie Privée Producteur et par l'accord avec la SACD, L'ARP s'investit sur de nombreux événements dont le point commun a été de mettre en avant tous les cinémas, que ce soit au Cinéma des Cinéastes (avant-premières, ciné-club, séances spéciales...), lors des Rencontres Cinématographiques de Dijon, comme sur des événements extérieurs (festivals, master class, travail auprès des scolaires...).

En 2017, L'ARP a organisé à Dijon la 27^{ème} édition des Rencontres Cinématographiques de L'ARP, événement central pour la profession, comme pour le rayonnement de L'ARP. En Bourgogne, L'ARP a imaginé des séances pour les scolaires et des conférences pour les enseignants. Du festival COLCOA (Los Angeles) à l'opération Un artiste à l'école, elle a encouragé la participation de cinéastes sur de nombreux événements. Enfin, au Cinéma des Cinéastes, L'ARP a organisé de nombreux événements : avant-premières, accueil de cinéastes européens, ciné-club, séances Jeune Public, dédicaces et expositions, soirées « Echanges » reliant le cinéma à d'autres arts...

LES ACTIVITÉS DE L'ARP S'ARTICULENT AUTOUR DE :

COMBATS POLITIQUES

MOBILISATION AUTOUR D'ENJEUX EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

RENDEZ-VOUS PROFESSIONNELS

ÉVÉNEMENTS AU CINÉMA DES CINÉASTES

ACTIONS D'ÉDUCATION À L'IMAGE

SOUTIEN À DE NOMBREUSES ORGANISATIONS

RENDEZ-VOUS PONCTUANT LA VIE DE L'ARP

Les chiffres de L'ARP en 2017

30 ans

214 membres

22 manifestations organisées pour la promotion de la diversité cinématographique

70 films présentés en avant-première

72 films présentés en séances spéciales

13 débats professionnels

36 réalisateurs à la rencontre du grand public et des étudiants

41 partenaires

11 776 spectateurs présents

2 186 enseignants et étudiants sensibilisés

1

Combats politiques

Véritable lieu de réflexion, L'ARP agit en faveur de la diversité culturelle et des films indépendants. Cette action s'est traduite en 2017 par plusieurs prises de position ou participations à des événements.

Depuis la fin de l'année 2016 et durant l'année 2017, L'ARP a notamment contribué, en concertation avec l'ensemble des organisations professionnelles, à la réflexion sur plusieurs dossiers clés pour l'avenir du secteur. Les Cinéastes se sont par ailleurs mobilisés à de nombreuses reprises afin de décliner techniquement les valeurs poursuivies par L'ARP.

Soutien aux auteurs

Rémunération

Déterminés à défendre le principe de la **rémunération des auteurs** pour l'exploitation de leurs œuvres, notamment face aux **attaques de l'économie numérique**, qui interroge trop souvent son bien-fondé, les **cinéastes de L'ARP soutiennent l'action des sociétés d'auteur**.

En juillet, L'ARP fait part de sa vive préoccupation quant au litige entre CANAL+ et les sociétés de perception et de répartition de droits d'auteur au sujet du non-respect par la chaîne des accords qu'elle a conclus avec celles-ci.

L'ARP rappelle à cet égard que le droit d'auteur est un pilier fondamental de la diversité de la création, qu'il est intimement lié à l'existence même des œuvres et que sa défense a toujours été une priorité pour l'ensemble de la filière en France. Plus largement, elle souligne l'importance du respect des accords professionnels, fait part de toute sa vigilance à cet égard et de sa solidarité avec les créateurs. Les différentes organisations saluent l'intervention récente de la Ministre de la Culture dans le dossier, dans l'espoir qu'une issue positive sera rapidement trouvée.

En octobre, à l'occasion des Rencontres Cinématographiques de Dijon organisées par L'ARP, la Ministre de la Culture Françoise Nyssen s'engage à soutenir le droit à une juste rémunération pour les auteurs à Bruxelles, en particulier dans le cadre de la réforme de la directive sur le droit d'auteur.

L'ARP, avec la Guilde des Scénaristes, le Groupe 25 Images, la SACD, la SCAM, le SCA et la SRF, se réjouit de cet engagement de la ministre. Les organisations sont convaincues que la détermination de la ministre permettra désormais que la France prenne l'initiative de soutenir au sein du Conseil européen l'instauration d'un droit inaliénable et incessible au profit des auteurs, quand leurs œuvres sont exploitées sur des plateformes en ligne.

Alors que plusieurs Commissions du Parlement européen ont d'ores et déjà adopté des amendements allant dans ce sens, le gouvernement français doit proposer sans tarder à ses homologues de consacrer également cette avancée protectrice des auteurs dans le droit européen. Il est également essentiel que tous les parlementaires européens soutiennent cette évolution au sein de la Commission Juridique du Parlement européen. C'est une attente forte des auteurs français mais aussi de l'ensemble des créateurs européens à l'égard de la France qui, comme la ministre l'a également rappelée, reste la patrie des droits d'auteur.

En octobre également, L'ARP organise à l'attention de ses membres une rencontre sur le droit d'auteur : *Comment valoriser les droits d'auteur ?* La rencontre évoque le droit des auteurs d'être informés de l'exploitation de leurs œuvres et des multiples avantages à en tirer, ainsi, notamment, que la question du prix public.

Classification

L'ARP est mobilisée pour **protéger la création devant la forte mobilisation de mouvements conservateurs**, qui ont trop souvent profité d'un texte fragile pour attaquer la liberté de création. Depuis plusieurs années, les recours systématiques d'associations extrémistes fragilisent la classification des films. D'importantes campagnes médiatiques remettent en cause la légitimité des recommandations de la Commission et les décisions de la Ministre de la Culture. Les récents avis du Conseil d'Etat et du Juge des référés du Tribunal Administratif de Paris, concernant la classification des films *La Vie d'Adèle* et *Sausage Party*, montrent une jurisprudence particulièrement instable à cet endroit.

En janvier, dans un communiqué commun avec les organisations du BLOC, L'ARP réagit à l'annonce de la réforme de la classification par les pouvoirs publics.

L'ARP juge nécessaire de modifier les textes en vigueur, afin de mieux protéger la création, notamment en sécurisant les bases juridiques de la classification. Le rapport de Jean-François Mary intitulé *La classification des œuvres cinématographiques relative aux mineurs de seize à dix-huit ans* avait permis d'esquisser les premières étapes d'une réforme des dispositifs de classification des œuvres. Ce rapport a été notamment précédé d'un important travail de concertation avec les organisations professionnelles, qui avaient appelé de leurs vœux cette mission.

Face à cette mobilisation, un nouveau texte, plus satisfaisant, est proposé et adopté. L'ARP annonce qu'elle sera particulièrement vigilante afin que la liberté des créateurs, ainsi que la spécificité de la création artistique et de sa diffusion soient préservées.

Censure

En mars, le maire Front National du Luc-en-Provence, Pascal Verrelle, déprogramme le film de Lucas Belvaux, *Chez nous*, du cinéma municipal. Les Cinéastes de L'ARP condamnent avec la plus grande fermeté cette décision anti-démocratique, qui est un acte de censure assumé. A travers elle, le Front National rappelle une nouvelle fois sa vision sélective et orientée de la culture. Il oublie aussi qu'il ne saurait y avoir d'art officiel.

A l'aube des élections présidentielles de mai 2017, les Cinéastes de L'ARP tiennent à rappeler combien la liberté de création et la liberté d'expression demeurent des valeurs fondamentales, à défendre à tout prix.

Transparence

Convaincue que **la transparence est essentielle et nécessaire à la bonne santé et à l'équilibre de l'écosystème du secteur cinématographique**, L'ARP participe **aux négociations professionnelles** sur la transparence qui se sont tenues tout au long du premier semestre 2017 et qui ont visé à établir des textes communs pour favoriser une plus grande transparence dans les relations auteur, producteur et distributeur.

Différents sujets y sont débattus afin de faire avancer la réglementation sur plusieurs points : prix public, ventes à l'étranger, crosscollatérisation, frais de conservation opposables, contrôle des comptes... L'ARP y regrette des réflexes corporatistes encore trop nombreux.

En juillet, L'ARP salue l'adoption de deux accords sur la transparence, signés par l'ensemble des organisations professionnelles aux côtés de la Ministre de la Culture Françoise Nyssen.

Ces accords permettront une plus grande transparence dans la filière cinématographique. Cette démarche, souhaitée par le législateur dans le cadre de la loi du 7 juillet 2016, favorisera une plus juste remontée des recettes, et démontre la responsabilité du secteur face aux défis qui l'attendent.

Au-delà de cette actualité qui démontre une confiance partagée, L'ARP appelle l'ensemble des acteurs à faire preuve de créativité et d'ouverture. Chronologie des médias, relations avec les éditeurs et distributeurs, piratage, statut des auteurs, exposition des films, nouveaux usages : l'avenir du système de financement et d'exposition des films doit être réinventé.

Copie privée

En septembre, dans le cadre de l'association La culture avec la copie privée, L'ARP, l'ADAGP, l'ADAMI, l'ANGO, le CFC, la PROCIREP, la SACD, la SACEM, la SAIF, la SAJE, la SCAM, le SCPP, le SCEL, le SEAM, la SOFIA, la SPEDIDAM et le SPPF lancent la base de données sur les Aides à la Création des organismes de gestion collective français.

Comme prévu par la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création et codifiée à l'article L.326-2 du Code de la propriété intellectuelle, les organismes de gestion collective mettent ainsi à la disposition du public une base de données électronique unique qui recense, avec le nom de leurs bénéficiaires, le montant et l'utilisation des sommes qu'elles ont affectées, en vertu de la loi, à des actions d'aide à la création, à la diffusion du spectacle vivant, au développement de l'éducation artistique et culturelle et à des actions de formation des auteurs et des artistes.

Cette base, dont les données sont enregistrées dans un format ouvert et librement réutilisable, est accessible gratuitement sur le site www.aidescreation.org et destinée à être mise à jour régulièrement. Elle recense toutes les actions culturelles soutenues par ces dix-sept organismes de gestion collective d'auteurs, d'artistes interprètes, de producteurs et d'éditeurs.

Les sommes correspondantes sont notamment issues des 25 % du montant des rémunérations perçues au titre de la copie privée et de la part non répartissable de droits tels que la rémunération équitable pour la communication au public des phonogrammes du commerce.

Régulation et nouveau paysage

Chronologie CANAL+

Attachée à une **refonte de la chronologie des médias**, la jugeant ni favorable à l'exploitation continue des œuvres, ni adaptée aux nouveaux usages, L'ARP propose, depuis la signature des accords de 2009, de nouvelles pistes de réforme et rappelle **l'urgence de la modernisation** de ce cadre réglementaire pour **le financement et l'exposition du cinéma français dans toute sa diversité**. C'est ainsi que L'ARP a pris pleinement part à la nouvelle concertation sur la chronologie des médias relancée en février à l'initiative du CNC. De nombreuses commissions et ateliers de travail ont été réunis afin de trouver, avec l'ensemble des Cinéastes de L'ARP, des propositions concrètes, pragmatiques mais audacieuses qui répondent à la nécessité de réformer la chronologie des médias.

De nombreuses rencontres ont par ailleurs été organisées avec les différentes organisations du secteur ainsi qu'avec plusieurs professionnels (exploitants, producteurs, distributeurs...).

Ces différents travaux ont permis à L'ARP d'être en mesure de proposer des axes de réforme de la chronologie des médias ; ceux-ci ont été présentés lors des Rencontres Cinématographiques de Dijon, organisées par L'ARP, puis lors de différents rendez-vous avec le Ministère de la Culture et les organisations professionnelles.

Sur ce sujet, à l'occasion de la présentation du Bilan de CANAL+ en mars, l'UPC, la SRF et le SPI annoncent une prise de position commune : le soutien à CANAL+ sur une réduction de sa fenêtre à six mois et contre les fenêtres glissantes. L'ARP ne s'associe pas à ce soutien, refusant une réduction à six mois sans réflexion collective. Cette annonce suscitant notamment l'opposition des distributeurs, la profession paraît désunie face à CANAL+ et les négociations sont gelées.

Parallèlement, L'ARP regrette la polémique née de la Sélection officielle à Cannes de deux films financés par Netflix, jugeant que cette instrumentalisation du Festival de Cannes met surtout en lumière l'incapacité de la profession à moderniser le système vertueux de financement et de diffusion des œuvres.

Ainsi, en mai, dans un communiqué, L'ARP réaffirme son soutien sans équivoque à l'indépendance éditoriale du Festival, rendez-vous incontournable du cinéma d'auteur, et aux auteurs des films sélectionnés, Bong Joon-Ho et Noah Baumbach. L'ARP prend par ailleurs acte de la décision du Festival d'adapter son règlement afin que tout film qui souhaite concourir en compétition à Cannes s'engage préalablement à être distribué dans les salles françaises, et ce dès 2018.

L'ARP rappelle son attachement à la **diffusion des œuvres en salle de cinéma**. Il semble effectivement logique que les films projetés sur grand écran au Festival de Cannes puissent être appréciés en salle par les spectateurs français, même si les œuvres disparaissent de plus en plus vite des écrans. C'est là un véritable motif d'inquiétude pour les cinéastes.

Après des années d'échanges et de réunions, les négociations pour parvenir à une évolution de la chronologie des médias sont bloquées et la régulation apparaît plus que jamais dépassée. L'ARP appelle donc l'ensemble des professionnels à se défaire de tout corporatisme inutile afin d'envisager l'intérêt général du secteur et la pérennité de son financement.

Enfin, L'ARP continue de défendre une **véritable équité fiscale pour l'ensemble des acteurs du numérique**, y compris pour Netflix : l'Europe, garante de l'exception culturelle, doit contraindre tout opérateur diffusant des œuvres au sein des Etats membres à remplir ses **obligations de financement et d'exposition de la création européenne**.

France Télévisions

Convaincue du rôle de l'audiovisuel public – et de France Télévisions en particulier – en faveur de **l'exposition et du financement du**

cinéma dans toute sa diversité, L'ARP a continué d'échanger et de s'engager auprès d'autres organisations professionnelles sur plusieurs dossiers clés : négociations pour parvenir à un **accord avec France Télévisions**, ou mobilisation pour la **pérennité du financement de l'audiovisuel**, dont la réforme de la contribution à l'audiovisuel public (CAP).

Alors que le modèle de financement et d'exposition des œuvres est bouleversé, nécessitant plus que jamais une rapide modernisation, France Télévisions doit rester un partenaire solide et vertueux, aux côtés de la création indépendante et de sa diversité. Le groupe public doit avoir les moyens du risque et de l'innovation, là où d'autres empruntent des chemins déjà tracés.

Les spectateurs plébiscitent cette audace singulière, ouverte et exigeante, qui ne saurait poursuivre que le profit. Le Gouvernement doit être le garant d'une politique culturelle ambitieuse et respectueuse des engagements pris. Il faut donc assurer à France Télévisions les conditions qui lui permettront de remplir, comme prévu, son Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM). L'audiovisuel public ne saura être à la hauteur de son ambition sans des ressources stables et une modernisation de la Contribution à l'Audiovisuel Public (CAP), qui doit enfin s'adapter aux nouveaux usages.

En avril, les organisations professionnelles sont réunies afin d'échanger sur la diffusion et le financement des œuvres sur France Télévisions : exploitation en non linéaire, jours interdits, éditorialisation, clause de volume autour de soixante films, prime au succès, tous les sujets ne faisant pas l'unanimité chez les organisations professionnelles.

Le groupe public envoie alors un projet d'accord demandant une SVoD exclusive, et une VoD exclusive du début de sa fenêtre à la fin de la catch-up. Mais L'ARP demande que la SVoD et la VoD soient évacuées des négociations en l'absence de contreparties. L'ARP continue à imaginer des solutions avec les différentes parties prenantes.

En septembre, L'ARP prend connaissance avec inquiétude de la décision du Gouvernement d'amputer de 80 millions d'euros le budget alloué à l'audiovisuel public, dans le cadre du futur projet de loi de finances. Sur cette ponction globale, une coupe de 50 millions d'euros doit impacter le budget du groupe France Télévisions. Bien que consciente des efforts demandés à tous les ministères et administrations publiques, elle craint que cette décision n'ait des conséquences très néfastes sur la création.

Cette coupe budgétaire, si elle était maintenue, serait le premier message concret envoyé par le nouveau Gouvernement concernant France Télévisions, ce qui est loin d'être anecdotique puisqu'elle poserait la question de la pérennité d'un service public audiovisuel diversifié, à l'image des citoyens. Alertée par cette première démarche, L'ARP appelle le Gouvernement à ne pas sacrifier cette belle spécificité de l'audiovisuel public pour des raisons seulement budgétaires.

Reçue par la Commission des affaires culturelles de l'Assemblée générale, L'ARP a fait part de ses inquiétudes, tout en rappelant la nécessité d'une réforme de la contribution à l'audiovisuel public, dont notamment son assiette.

En octobre, L'ARP, le BLOC, la SACD, la SCAM, le SPFA, le SPI et l'USPA s'inquiètent dans un communiqué commun du financement de France Télévisions, sur lequel ils constatent une marche arrière inquiétante de la part des députés La République En Marche.

L'ARP, avec le BLOC, la SACD, la SCAM, le SPFA, le SPI et l'USPA, interpelle le Parlement et plus largement les pouvoirs publics face à ce défi : comment s'assurer que les engagements de France Télévisions à l'égard de la création audiovisuelle et cinématographique pourront être effectivement tenus en 2018 ?

Altice-SFR

Conscients des opportunités offertes par **l'arrivée de nouveaux entrants dans l'écosystème du cinéma français**, les Cinéastes de L'ARP réaffirment que les **règles fondamentales** qui ont fait **la force, la richesse, la diversité et l'indépendance du cinéma** demeurent, même s'il apparaît évident que le cadre réglementaire doit être adapté à **l'ère numérique**.

Le 28 août, les Cinéastes de L'ARP prennent connaissance des déclarations de Michel Combes, dans son interview au *Monde*, dans laquelle il qualifie les accords cinéma de « théorie bizarre ». Dans un communiqué, L'ARP exprime vigoureusement que ces accords liant les organisations du cinéma aux partenaires audiovisuels sont essentiels : ils permettent de financer et d'exposer la création française et européenne dans toute sa diversité, au service des spectateurs et d'un patrimoine en perpétuelle construction.

L'ARP considère que cette « théorie bizarre », à laquelle fait référence le Directeur Général d'Altice, a hissé le cinéma français aux premières places mondiales, alors que des cinématographies européennes jadis florissantes ont malheureusement des difficultés à survivre. Elle est le fondement même du modèle vertueux de financement et de diffusion des œuvres.

Taxe TST

Mobilisés pour défendre le **modèle français du compte du soutien** et les principes qu'il porte, **les Cinéastes de L'ARP restent fortement mobilisés lorsque, en octobre, le Conseil Constitutionnel juge contraire à la Constitution la taxe sur les services de télévision, perçue par le CNC et acquittée par les chaînes de télévision en fonction de leurs recettes publicitaires.** Pour autant, en précisant que la décision ne produira ses effets qu'au 1^{er} juillet 2018, le Conseil prend une décision sage, éloignant le risque d'une déstabilisation de la politique de soutien à l'audiovisuel, au cinéma et à la création numérique.

Les conséquences auraient pu être très lourdes pour le CNC et globalement pour le financement de la création, si le Conseil avait suivi les demandes exorbitantes des chaînes privées. Plus de 500 millions d'euros avaient effectivement été réclamés par ces chaînes. La politique du cinéma est pourtant fondée sur une logique claire qu'il est important de consolider : ceux qui diffusent les œuvres d'aujourd'hui contribuent à financer les œuvres de demain.

Suite à cette décision, L'ARP, aux côtés de la *Guilde française des Scénaristes*, du *Groupe 25 Images*, de la *SACD*, de la *SCAM*, du *SCA* et de la *SRF*, demande au gouvernement de prendre urgemment, dans les projets de loi de finances alors en examen au Parlement, des mesures permettant de corriger et sécuriser le dispositif de taxation des recettes publicitaires pour les chaînes de télévision.

Les organisations appellent également les pouvoirs publics à sécuriser les montants déjà perçus par le CNC. La continuité du soutien à la création audiovisuelle et cinématographique est indispensable. Maintenir le fragile équilibre de notre écosystème, continuer de proposer au public une offre d'œuvres riche et diversifiée, permettre au CNC de soutenir pleinement la diversité de la création, ne seront possibles qu'à cette condition.

L'ARP reste attentive afin que, dès le vote du PLFR fin 2017, un dispositif alternatif et constitutionnel puisse être validé : il s'agit de pérenniser les montants versés justement au CNC, et qui permettent de garantir diversité et indépendance de la création cinématographique.

Youtube

Les Cinéastes de L'ARP défendent en France et en Europe le principe selon lequel **les acteurs qui tirent de la valeur de la diffusion des œuvres participent au financement et à l'exposition des œuvres françaises et européennes dans toute leur diversité.**

Convaincue que ce principe conserve à l'ère numérique toute son actualité, L'ARP salue l'adoption par le Parlement de la taxe Youtube.

L'ARP s'était fortement mobilisée, aux côtés du CNC et d'autres organisations, afin que cette taxe soit intégrée dans la loi française. Celle-ci a bien été confirmée par le Conseil Constitutionnel, contrairement à la taxe Google. La fiscalité du numérique est un sujet absolument central pour les Cinéastes de L'ARP : une réelle équité est nécessaire, afin que les entreprises numériques, qui profitent des œuvres et en tirent de la valeur, puissent participer au financement et à l'exposition des œuvres françaises et européennes, dans toute leur diversité.

Exploitation

Conscients que les bons chiffres de la fréquentation en France ne reflètent pas toute la réalité de l'exploitation des films en salles, les Cinéastes de L'ARP travaillent aux côtés des organisations professionnelles **pour une meilleure exposition des œuvres dans toute leur diversité et sur l'ensemble du territoire.**

Alors que les Assises sur l'exploitation n'ont pas été prolongées en 2017, trois dossiers ont été au cœur de l'action de L'ARP et du Cinéma des Cinéastes en 2017 : la clarification d'une situation inéquitable établie par le cadre régissant les cartes illimitées, l'accès des plus jeunes au(x) cinéma(s) indépendant(s) et le soutien apporté aux salles Art et Essai.

Cartes illimitées

Ordonnance sur les cartes illimitées et décret sur les engagements de promotion :

En mars, L'ARP dénonce auprès du CNC la double imputation de la TSA, et le contournement juridique qui a donc lieu depuis dix ans. Le CNC clarifie la situation par un texte encourageant, validé par ordonnance, mi-2017.

Carte CINOC du Cinéma des Cinéastes :

En septembre 2016, L'ARP et le Cinéma des Cinéastes présentent la Carte CINOC, lancée par le Cinéma des Cinéastes après le constat selon lequel les 15-25 ans ne voient plus de cinéma indépendant et se concentrent sur les blockbusters.

Une carte est alors lancée à 9 euros par mois, sans obligation d'abonnement sur la durée, et donnant un accès illimité aux séances du Cinéma des Cinéastes. Cette opération vise à sensibiliser la clientèle de demain. Elle est tant événementielle que politique, et donnera lieu à une étude de résultat. Les distributeurs sont garantis que sera préservé un système vertueux, d'autant plus alors que L'ARP, depuis des années, se bat contre les effets pervers des cartes illimitées.

En janvier 2017, L'ARP et le Cinéma des Cinéastes présentent les premiers résultats. Les 250 premières cartes ont été vendues en un trimestre. En moyenne ces spectateurs viennent voir 2,6 films. Un minimum garanti est assuré aux distributeurs sur la base de 5,5 euros. Cette carte suscite de belles réactions, permettant à des adolescents de découvrir des films tels que *Toni Erdmann*.

Economiquement, cette expérimentation n'est pas déficitaire. L'objectif est de constituer une étude en fin d'année : vers quels types de films s'orientent les spectateurs, leurs profils, le taux et les motifs de réabonnement ?

L'ARP et le Cinéma des Cinéastes voit dans cette initiative un **acte de politique culturelle**, bien plus qu'une offre commerciale.

Réforme de l'Art et Essai

En avril, L'ARP se réjouit de la réforme de l'Art et Essai, à laquelle elle a contribué et qui constitue une véritable avancée au bénéfice de ces salles de cinéma sur tout le territoire. Elle salue l'engagement en ce sens de Frédérique Bredin, Présidente du CNC, qui avait pris le soin de confier une mission sur ce thème à Patrick Raude.

Cette réforme répond effectivement à des enjeux majeurs. L'augmentation significative du soutien financier consacré aux 1200 salles Art et Essai accompagnera utilement la mutation de ce réseau. Elle permettra ainsi d'encourager l'éditorialisation Art et Essai des salles et des films en valorisant la diffusion des œuvres les plus fragiles et des courts métrages, et en soutenant particulièrement les salles labellisées. Ce pas en avant nécessaire illustre une volonté politique de modernisation et d'adaptation de l'Art et Essai. Les salles indépendantes jouent un rôle d'autant plus fondamental en ces temps empreints d'obscurantisme, où animation culturelle du territoire et éducation artistique prennent tout leur sens. L'ARP juge donc bienvenu que la diversité de la création et de la diffusion soit encouragée face aux mouvements de concentration de la filière. Elle salue l'effort porté par cette réforme mais demande que les engagements de programmation, signés en 2016 au Festival de Cannes, soient strictement appliqués par l'ensemble du secteur. Ils restent déterminants pour améliorer l'accès des films aux salles et l'accès des salles aux films.

Industries techniques

LTC En octobre, sensibilisée par certains de ses membres à la difficulté de leurs relations contractuelles avec la société LTC, L'ARP sollicite un rendez-vous avec ses dirigeants.

En effet, suite à sa reprise et à la création de LTC Patrimoine, présidé par Denis Garcia, la société tarife désormais le stock du matériel. Le contrat avec LTC incluait autrefois le gardiennage gratuit, en contrepartie de quoi il était convenu que le laboratoire interviendrait seul sur les films. Mais les éléments ont été dispersés, et il a fallu les rassembler dans le cadre d'un grand inventaire qui a, lui aussi, été tarifé.

Les cinéastes n'étant pas responsables de cette dispersion, et LTC Patrimoine étant aujourd'hui davantage en mesure de dire combien la société possède d'éléments sur chaque film, L'ARP tente de clarifier la situation avec cette société.

Techniciens du son

En mars, L'ARP est alertée sur la grève des monteuses, bruiteuses, techniciens du son, annoncée pour

le jeudi 23 mars. Leur revendication concerne notamment une revalorisation des salaires et la création de nouveaux postes cadres. Ils font partie de la post production délocalisée en Belgique, et ont donc des revendications pour que cela soit pris en compte dans l'attribution des points d'agrément.

Par un communiqué, L'ARP appelle une conciliation entre producteurs et techniciens. Comme en témoignent les combats menés collectivement dans le cadre du renforcement du crédit d'impôt ou celui du crédit d'impôt international, le cinéma est plus fort lorsqu'il est uni. La résolution de ce conflit est donc nécessaire à la bonne santé de toute la filière. Les techniciens sont des partenaires essentiels de la création, qui participent au succès critique et commercial des œuvres françaises sur les écrans et dans le monde entier. Il est primordial d'endiguer toute délocalisation de leur savoir-faire.

L'ARP espère donc que cette conciliation contribue à rappeler le rôle central de ces professionnels, qui doivent pouvoir exprimer leurs talents au-delà des seules injonctions du marché.

Présidentielles

En janvier, L'ARP met en place à l'attention de ses membres un cycle de commissions thématiques de réflexions sur des sujets tant politiques que techniques, parallèlement aux Bureaux et Conseils d'Administration. Une première réunion se tient afin de réfléchir à la façon d'inclure la culture dans la campagne présidentielle, en dialoguant avec les candidats et leurs représentants, et en créant une attention, dans un premier temps sur la culture en général, et dans un second temps sur le cinéma et l'audiovisuel.

L'ARP se rapproche alors des entourages des candidats à l'élection présidentielle avec le projet de monter un événement public, loin de tout discours officiel ou confidentiel, et portant l'ambition d'inscrire la culture dans la campagne. Elle souhaite y associer les acteurs de la culture au sens large et les organisations professionnelles du cinéma. Malheureusement, malgré des accords de principe, les disponibilités des différents candidats rendent ce projet difficile.

D, V&D (dégel)

nement

ement
(né)

Chaînes gratuites

Si 3,2% du CA

ClubVIDÉO

CANAL PLAY
VOD

FILMO TV
Découvrez le meilleur des séries

amazon
prime video

altice
STUDIO

CINE +

NETFLIX

123456
francetélévisions

TF1

6

ARTE

2

Europe et monde

En 2017, L'ARP a renforcé sa visibilité en Europe et à l'international, à travers plusieurs actions.

Appel des cinéastes européens

En 2017, alors que plusieurs dossiers ont été simultanément ouverts afin de moderniser le cadre réglementaire et l'adapter à l'ère numérique, les Cinéastes de L'ARP, associés à de nombreux réalisateurs européens, restaient attentifs et vigilants quant à la direction prise par les institutions européennes : celle-ci tendait à **défendre les valeurs d'un libre marché unique numérique plutôt que l'exception culturelle.**

Au lendemain des élections présidentielles françaises et alors que de nombreuses échéances européennes approchent, L'ARP a décidé de mobiliser les réalisateurs européens à l'occasion du Festival de Cannes. Le 22 mai, en collaboration avec plusieurs autres organisations françaises et étrangères, de nombreux cinéastes européens ont lancé un appel en faveur du cinéma européen, portant la conviction qu'il peut et doit participer à la conduite d'une politique culturelle européenne ambitieuse et renouvelée et exprimant certaines demandes et propositions.

Tous demandaient que la dotation budgétaire du programme MEDIA soit renforcée et son champ d'actions étendu, notamment en direction des auteurs.

L'accès de tous à la culture est effectivement un idéal résolument moderne, économiquement fort, politiquement ambitieux, techniquement vivace grâce aux outils numériques, et fondamentalement humain.

La tribune demandait également que le financement et le développement des films européens soient être une priorité.

Plus que jamais, le maintien de la territorialité des droits demeure une urgence : elle structure et garantit le haut niveau de financement des œuvres en Europe, en particulier pour les cinématographies les plus fragiles et les coproductions européennes. Ce principe doit être sanctuarisé pour garantir l'exclusivité des droits et les fondements du financement de la création. C'est cette territorialité qui permet aux spectateurs d'accéder à des œuvres diverses et financées à travers l'Europe.

Le droit pour les auteurs de pouvoir vivre de leur art devait aussi être consolidé et renforcé, afin qu'ils puissent continuer à créer.

A tous les cinéastes, l'Union européenne doit effectivement assurer sur tout son territoire le même niveau de protection, et reconnaître un droit inaliénable à rémunération lorsque leurs œuvres sont exploitées sur des plateformes en ligne. Elle doit aussi encourager la transparence et la rémunération proportionnelle des auteurs au succès du film.

Les signataires ont estimé que l'intégration des géants de l'Internet dans l'économie de la création européenne était déterminante pour l'avenir du cinéma. L'Europe doit fixer une ambition et assurer les conditions d'un jeu concurrentiel plus juste et durable entre tous ceux qui diffusent les œuvres. Elle doit également assurer le principe d'une équité fiscale, et rapidement mettre en œuvre des engagements de financement et de diffusion vis-à-vis de la création européenne, sans possibilité de contournement. Elle doit enfin garantir une meilleure adéquation entre le lieu d'imposition et le lieu de diffusion des œuvres, comme c'est déjà le cas pour la TVA. L'Europe doit veiller à appliquer les mêmes règles à l'ensemble des diffuseurs, plateformes, sites de partage ou réseaux sociaux.

Alors que le piratage reste un fléau et que l'offre légale peine à attirer les spectateurs, la tribune jugeait nécessaire de valoriser une meilleure exposition des œuvres sur tous les supports. Le développement d'outils de référencement des films légalement accessibles doit être accéléré, autant que doivent être encouragées les coopérations entre Etat-membres ou des actions collectives concertées. Chaque auteur espère avant tout voir son œuvre accessible au plus grand nombre : leur assurer une large exposition dans les salles de cinéma, sur les chaînes de télévision, leurs déclinaisons numériques, et sur tous les services à la demande, est une priorité.

Il s'agissait enfin de répondre aux nouvelles attentes des spectateurs.

Les professionnels doivent faire des efforts en ce sens pour renforcer la disponibilité des films. Les institutions européennes doivent, elles aussi, garantir une présence et une promotion minimales des œuvres européennes sur les services à la demande, tisser un lien vertueux entre numérique et création, sans faire table rase de la diversité culturelle.

Ce manifeste était notamment signé par **Fatih Akin** (Allemagne), **Alejandro Amenábar** (Espagne), **Clio Barnard** (Royaume-Uni), **Marco Bellocchio** (Italie), **Lucas Belvaux** (Belgique), **Julie Bertuccelli** (France), **John Boorman** (Royaume-Uni), **Emanuele Crialesi** (Italie), **Jean-Pierre** et **Luc Dardenne** (Belgique), **Stephen Frears** (Royaume-Uni), **Costa Gavras** (France), **Michael Haneke** (Autriche), **Michel Hazanavicius** (France), **Claude Lelouch** (France), **Daniele Luchetti** (Italie), **Ursula Meier** (France -Suisse), **Radu Mihaileanu** (France), **Catalin Mitulescu** (Roumanie), **Cristian Mungiu** (Roumanie), **Ruben Östlund** (Suède), **Volker Schlöndorff** (Allemagne), **Céline Sciamma** (France), **Maurizio Sciarra** (Italie), **Jerzy Skolimowski** (Pologne), **Paolo Sorrentino** (Italie), **Birgitte Staermose** (Danemark), **Joachim Trier** (Norvège), **Fernando Trueba** (Espagne), **Wim Wenders** (Allemagne) et beaucoup d'autres.

Directive SMA

Le 22 mai, à la veille du Conseil européen Culture, consacré notamment à la révision de la directive sur les Services de Médias Audiovisuels, L'ARP et la SACD ont appelé la Ministre de

la Culture, Françoise Nyssen, à défendre une ambition forte pour le financement et la diffusion de la création européenne sur les plateformes numériques.

Dans la continuité de l'Appel des cinéastes européens lancé le même jour à Cannes, elles demandaient à la France ne pas dévier de son engagement en faveur de la création. En particulier, la proposition de compromis mise sur la table des discussions par Malte, qui assurait la présidence du Conseil européen, était alors inacceptable. En suggérant de limiter la part des œuvres européennes à 20% du catalogue offert sur les plateformes numériques, la proposition illustrait un renoncement à exposer la création européenne et un reniement à soutenir une ambition culturelle à l'ère numérique.

Cette proposition était clairement insuffisante pour les créateurs. Elle était par ailleurs très éloignée des positions défendues par le Parlement européen (30%) à l'initiative des députées allemandes, Petra Kammerevert et Sabine Verheyen. Elle était aussi très moins disante par rapport aux engagements pris depuis longtemps par la France qui demandait une obligation d'exposition à hauteur de 40%. L'ARP et la SACD ont donc demandé à la ministre de réaffirmer, face à ses collègues européens, l'urgence de définir une régulation des opérateurs numériques en faveur de la création.

L'ARP a été entendue : la France a défendu ensuite une position en faveur d'une réelle exposition du cinéma européen sur les plateformes, les Etats membres devant valider un quota de 30% d'œuvres européennes sur les plateformes et actent du principe du pays de destination pour les contributions à la création. Cette dernière évolution est absolument essentielle : elle va permettre au secteur d'entamer de réelles discussions avec les plateformes. L'intégration de ces nouveaux acteurs au sein de notre écosystème de régulation doit nous permettre de pérenniser le financement du cinéma français et sa diversité.

Solidarités

En mars, L'ARP a exprimé sa solidarité avec les cinéastes et artistes américains, suite à la décision de l'administration Trump de rayer la Culture de son Budget 2018.

Cette décision promettait des effets dramatiques : la suppression des financements publics destinés à 19 agences culturelles et la fin du financement fédéral de la télévision et de la radio publiques, purement et simplement enterré. Une fragilisation du tissu culturel américain qui servira les grands groupes de média, leurs objectifs commerciaux et la puissance de leurs algorithmes.

L'ARP a donc tenu à rappeler que la culture n'est pas réductible au rang de variable d'ajustement budgétaire : elle ouvre à tous les univers et porte les valeurs essentielles de liberté, de tolérance et d'humanisme.

Devant l'inquiétude générale née de cette nouvelle politique américaine, L'ARP a invité les candidats à la Présidentielle française, restés silencieux sur la culture lors du débat télévisé du 20 mars, à s'emparer des sujets culturels. A la veille du 60^{ème} anniversaire du Traité de Rome qui a posé les bases de la diversité que nous défendons aujourd'hui, elle a jugé aussi primordial que les dirigeants européens soutiennent le rôle fondamental de la culture en Europe.

Femmes

En octobre, après les révélations concernant Harvey Weinstein, L'ARP a condamné avec la plus grande fermeté ce type d'actes qu'elle jugeait indignes, inacceptables et s'est déclarée solidaire des femmes agressées et humiliées, dans le monde du cinéma comme ailleurs.

Il est essentiel de toujours défendre le respect et parfaite égalité entre hommes et femmes.



3

Rendez-vous professionnels

Depuis sa création, L'ARP participe activement à la réflexion politique collective, notamment en organisant chaque année depuis 27 ans les Rencontres Cinématographiques de Dijon, ou à travers différents rendez-vous professionnels.

Rencontres cinématographiques de Dijon

La 27^{ème} édition des Rencontres Cinématographiques de L'ARP s'est tenue à Dijon du **jeudi 12 au samedi 14 octobre 2017**, présidée par **Deniz Gamze Ergüven**.

Elle a accueilli en 2017 près de **600 professionnels** français, européens et internationaux. Une attention particulière a été d'accueillir des invités et intervenants étrangers (notamment chinois). C'est dans ce cadre que le Délégué Général a pris part à un déplacement à Pékin organisé par Unifrance et le CNC, afin de rencontrer les principaux interlocuteurs de l'industrie cinématographique chinoise et d'en saisir les enjeux spécifiques du secteur.

Grâce au soutien de ses **36 partenaires** (publics, privés, institutionnels, acteurs de l'industrie audiovisuelle, prestataires techniques, etc.), cette nouvelle édition s'est articulée autour : **de rendez-vous professionnels (dont les dîners et soirée d'ouverture) et d'espaces dédiés (Foyer du Grand théâtre) ; de trois tables rondes et deux ateliers organisés autour des sujets d'actualités du secteur ;**

Face au constat selon lequel le monde, la démocratie et la culture traversent aujourd'hui de fortes et complexes transformations, les Cinéastes de L'ARP tiennent à accompagner ces changements, tout en défendant les valeurs auxquelles ils croient : l'indépendance de création et l'accès pour tous à la diversité des œuvres. Pour y parvenir, le dialogue, la faculté d'adaptation à la réalité des usages, des écrans et des modes de financement, leur semblent indispensables.

C'est pourquoi ces Rencontres ont suivi **trois objectifs majeurs**, portées par l'ambition d'être un **rendez-vous essentiel et prospectif**, durant lequel cinéastes, professionnels, institutions et grand public dessineront ensemble des pistes d'évolution, réalistes et constructives : la nécessité de repenser notre **modèle global de financement et d'exposition des œuvres**, l'urgence de moderniser la **chronologie des médias**, l'opportunité, en ce début de quinquennat, de porter une **politique culturelle ambitieuse au service des citoyens**.

Débats

QUELLES FENÊTRES ? QUELLES VALEURS ? QUELLE CHRONOLOGIE ?

Animé par **Radu MIHAILEANU**, Auteur Réalisateur Producteur, Président de L'ARP, **Pascal ROGARD**, Directeur Général de la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques), avec **Delphine ERNOTTE-CUNCI**, Présidente de France Télévisions, **Maxime SAADA**, Directeur Général du Groupe CANAL+, Président Directeur Général de Dailymotion, **Alain WEILL**, Directeur Général des activités Média du Groupe Altice Média, **Carole SCOTTA**, Présidente de Haut et Court, Co-Présidente du DIRE (Distributeurs Indépendants Réunis Européens), **Richard PATRY**, Président de la FNCF (Fédération Nationale des Cinémas Français), **Xavier RIGALT**, Producteur – 2 4 7 Films, Co-Président de l'UPC (Union des Producteurs de Cinéma), **Frédérique BREDIN**, Présidente du CNC (Centre National du Cinéma et de l'image animée), **Rosina ROBSON**, Représentante des producteurs anglais indépendants (PACT) – Royaume-Uni.

QUELLE PLACE POUR INDÉPENDANCE ET LA DIVERSITÉ DANS UN CINÉMA MONDIALISÉ ?

Présentation : *Et tourne la planète cinéma* par **Thomas PARIS**, Chercheur au CNRS et professeur affilié à HEC PARIS

Animé par **Pierre JOLIVET**, Auteur Réalisateur Producteur, Vice-Président de L'ARP, **Jean-Paul SALOMÉ**, Auteur Réalisateur Producteur, membre du Conseil d'Administration de L'ARP.

Partie 1 – Financement / exposition

Avec **Deniz GAMZE ERGÜVEN**, Auteur Réalisatrice, Présidente des Rencontres , **Charles RIVKIN**, Président de la MPA (Motion Picture Association of America) – Etats-Unis, **David KESSLER**, Directeur Général d'Orange Studio et Orange Content, **Saïd BEN SAÏD**, Président de SBS Productions – SBS Distribution, **Marie MASMONTAIL**, Productrice – Elzevir Films et Présidente d'honneur du SPI (Syndicat des Producteurs Indépendants)

Partie 2 – Régulation

Avec **Emilie CARIOU**, Députée de la 2ème circonscription de la Meuse (LREM), Vice-présidente de la commission des finances de l'Assemblée Nationale, **Eric PETERS**, Membre du cabinet de Mariya GABRIEL, Commissaire à l'économie et à la société numériques, en charge des industries culturelles et du marché unique numérique, **Peter DINGES**, Délégué Général de la Filmförderungsanstalt (FFA), Président des EFADs (European Film Agency Directors) – Allemagne, **Christophe TARDIEU**, Directeur Général du CNC (Centre National du Cinéma et de l'image animée)

LA CULTURE : UN PROJET CITOYEN ET POLITIQUE ?

Animé par **Christian CARION**, Auteur Réalisateur Producteur, membre du Conseil d'Administration de L'ARP et **Nathalie MARCHAK**, Auteur Réalisatrice Productrice, membre du Conseil d'Administration de L'ARP, avec **Frédérique DUMAS**, Députée de la 13ème circonscription des Hauts-de-Seine (LREM), Vice-Présidente de la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée Nationale , **Alain KERLAN**, Philosophe, Professeur émérite en Sciences de l'éducation à l'Université Lumière Lyon2, **Bertrand PÉRIER**, Avocat, Professeur d'art oratoire dans le cadre d'Eloquentia (Paris 8), **Eddy MONIOT**, Vainqueur du concours Eloquentia 2015, **Jean-Marc MOUGEOT**, Directeur général & artistique – La Place, centre culturel Hiphop, **Valérie SENGHOR**, Directrice adjointe du CENTQUATRE-PARIS, Directrice du Développement et de l'Innovation, **Vincent CASANOVA**, Professeur d'histoire-géographie et ancien coordinateur du Micro Lycée 93.

Ateliers

CINÉASTES ET PLATEFORMES EUROPÉENNES : QUEL AVENIR ?

Animé par **Quentin DELEAU**, Chef de projet Distribution numérique, Co-responsable de MyFrenchFilmFestival chez UniFrance, avec **Jean-Marie BARBE**, Président de Tènk, **Quentin CARBONELL**, Directeur des acquisitions de MUBI – Royaume-Uni, **Bruno DELECOUR**, Président de Filmo TV, **Gianluca GUZZO**, Directeur Général de Mymovies.it – Italie.

CINÉASTES ET NOUVEAUX ÉCRANS : INNOVATIONS ET NOUVELLES FRONTIÈRES NARRATIVES

Animé par **Frédéric JOSUE**, Fondateur du Think Tank Uni-VR, Enseignant à Sciences Po Paris, avec **Claude LELOUCH**, Auteur Réalisateur Producteur, Président d'Honneur de L'ARP, **Gilles FREISSINIER**, Directeur du Développement numérique d'Arte France, **Philippe HAÏM**, Directeur de la création de Blackpills, **Pierre ZANDROWICZ**, Co-fondateur de Okio Studio.

SÉANCE DE « PITCHING »

Comment stimuler l'intérêt de partenaires ? Comment gagner la confiance d'un producteur ? Vers quels diffuseurs se tourner ?

Jeudi 12 octobre une séance de « Pitching » était organisée en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'APARR (Association des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté) et le Bureau d'Accueil des Tournages.

Durant deux heures, **six réalisateurs émergents** de la Région Bourgogne-Franche-Comté, **Marion Berry, Rémy de Vaucorbeil, Caroline Philibert, Yann Tivrier, Edouard Blondeau** et **Juliette Marrecau**, ont profité, sous la forme de speed-dating successifs, des conseils et de l'expérience de quatre producteurs confirmés : **Florence Gastaud** (Les Compagnons du cinéma), **Matthias Weber** (24-25 films), **Laurence Katrian** (Ladyboys films) et **Simon Lelouch** (Beaver films).

ESPACE DÉDIÉ À LA RÉALITÉ VIRTUELLE

Le Foyer du Grand Théâtre de Dijon a accueilli pendant toute une journée un espace dédié à la réalité virtuelle. Les séances organisées autour de trois expériences et 10 postes de réalité virtuelle ont offert une plongée immersive dans le monde de la Réalité virtuelle, avec ses casques, ses talents et ses films (en partenariat avec **DIVERSION Cinema**).

Alteration de Jérôme Blanquet

Planet de Momoko Seto

Jour de tournage : ma Loute de Fouzi Louahem

Projections

AVANT-PREMIÈRES EN PRÉSENCE DES ÉQUIPES DE FILMS ACCUEILLIES PAR 4 CINÉMAS DE LA VILLE DE DIJON.

En 2017, L'ARP a choisi de donner une place particulière à la musique des films invités. Ainsi, **trois avant-premières parmi les sept proposées aux invités et au public** ont été l'occasion d'échanges entre réalisateurs et compositeurs de musique.

Au revoir là-haut, d'**Albert Dupontel** en présence du réalisateur et du compositeur de la musique du film **Christophe Julien**, au Cinéma Olympia

Par instinct, de **Nathalie Marchak** en présence de la réalisatrice, au Cinéma Devosge

Maryline, de **Guillaume Gallienne** en présence du réalisateur, au Cinéma Olympia

La Belle et la meute, de **Kaouther Ben Hania** en présence de la réalisatrice et du compositeur de la musique du film **Amine Bouhafa**, au Cinéma Devosge

Carré 35, de **Eric Caravaca** en présence du réalisateur et du compositeur de la musique du film **Florent Marchet**, au Cinéma Eldorado

Jusqu'à la garde, de **Xavier Legrand** en présence du réalisateur, au Cinéma Darcy

3 SÉANCES SPÉCIALES

Jeannette l'enfance de Jeanne d'Arc, de **Bruno Dumont** au Cinéma Eldorado

Mustang, de **Deniz Gamze Ergüven** en présence de la réalisatrice au cinéma Eldorado

Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia, de **Sam Peckinpah** au Cinéma Eldorado

La Bourgogne Franche-Comté fait son cinéma

Cette collaboration entre L'ARP et la région s'est organisée autour de trois moments :

La **cérémonie de parrainage** d'un réalisateur émergent de la région : cette année, **Philippe Le Guay** est ainsi devenu le parrain d'**Alban Ravassard**.

La projection du film du Lauréat : *L'Appel*.

La projection de **3 courts métrages soutenus par la région Bourgogne-Franche-Comté** : *Anissa 2002*, de **Fabienne Facco**.

Festival de Cannes

L'ARP et la SACD ont, pour la 7^{ème} année consécutive, accueilli leurs membres ou d'autres professionnels au « Pavillon des Auteurs », espace ouvert destiné à informer les cinéastes, à les accueillir et à favoriser les rencontres professionnelles. Situé à la Pantiéro, c'est un lieu incontournable où les auteurs et l'ensemble des professionnels du monde du Cinéma se rencontrent, échangent et débattent des enjeux qui animent le monde de la création cinématographique.

Au-delà des Rencontres de 11h organisées par la SACD, avec notamment **Valérie BOYER**, Directrice Générale de France 2 Cinéma, **Cécile NEGRIER**, directrice générale de France 3 Cinéma, **Xavier LARDOUX**, Directeur du Cinéma du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée – CNC ou **David KESSLER**, Directeur Général d'Orange Studio, et de la Rencontre Cinéma intitulée *Quelle place pour les femmes en Europe ?* L'ARP organisait à Cannes un déjeuner professionnel, ayant pour objectif de réunir en petit comité, à partir d'une thématique donnée, ses interlocuteurs dans un cadre convivial et professionnel.

Ainsi, mardi 17 mai 2017 était programmé un déjeuner BLIC-BLOC-ARP *afin d'échanger sur la relation du cinéma avec les chaînes de télévision et la manière dont elle pourrait être réinventée, en présence de* **Jean-Paul SALOMÉ** – Président d'Unifrance et cinéaste de L'ARP, **Carole SCOTTA** – Productrice (DIRE) – Haut et court, **Gérard KRAWCZYK** – Réalisateur de L'ARP et membre de la commission cinéma de la SACD, **Christian CARION** – Réalisateur de L'ARP, **Xavier RIGALT** – Producteur (UPC) – 2.4.7 films, **Mathieu TAROT** – Producteur (API) – Albertine productions, **Vincent GRIMOND** – Producteur et distributeur, Wildbunch, **Richard PATRY** – Président de la FNCF, **Franck WEBER** – Directeur du développement (Gaumont), **Mathieu DEBUSSCHÈRE** – Délégué général de L'ARP, **Lucie GIRRE** – Chargée des relations institutionnelles de L'ARP.



4

Événements au Cinéma des Cinéastes

La diversité de la création cinématographique est au cœur des missions de L'ARP, et donc des opérations menées tout au long de l'année...

Prix Lux

Les 6 et 7 novembre 2017, L'ARP et le Cinéma des Cinéastes ont accueilli le Prix Lux. Décerné par les 751 membres du Parlement européen, réunis en session plénière le 14 novembre, le Prix Lux participe à la visibilité du cinéma européen.

Trois derniers films en lice pour le prix ont été projetés en collaboration avec le Parlement européen : **120 battements par minute** de Robin Campillo, **Sami Blood** d'Amanda Kernell et **Western** de Valeska Grisebach

Lors de ces soirées au Cinéma des Cinéastes, le Parlement européen était représenté par **Isabelle Coustet**, chef du Bureau d'information en France du Parlement européen et par **Sylvie Guillaume**, Vice-Présidente du Parlement européen, accueillie le 7 novembre par **Radu Mihaileanu**, Président de L'ARP, **Dante Desarthe** et **Pierre Jolivet**, Vice-Présidents.

Le Prix Lux 2017 a été remporté par **Sami Blood** d'Amanda Kernell (Suède, Norvège, Danemark), succédant aux films **Toni Erdmann** de Maren Ade (2016) et **Mustang** de Deniz Gamze Ergüven (2015).

L'ami européen

L'ARP et le Cinéma des Cinéastes souhaitent mettre à l'honneur le cinéma européen à travers plusieurs soirées annuelles intitulées « *Les Cinéastes invitent... l'ami européen* » autour d'une projection en avant-première et en présence du réalisateur européen.

Ces rendez-vous sont organisés en partenariat avec la SACD et la SAA et visent à encourager les échanges culturels entre la France et l'Europe. A l'issue de la projection, le cinéaste de L'ARP et le réalisateur européen invité animent une discussion avec les professionnels présents et le public, non seulement sur l'aspect artistique du film, mais également sur les spécificités du cinéma du pays invité (conditions de financement, circulation des films français dans ce pays et des films de ce pays en France, problématiques des coproductions entre la France et le pays invité ...)

En 2017, les Cinéastes de L'ARP ont ainsi accueilli :

L'AMI DANOIS (4 janvier 2017) : pour l'avant-première du film **La communauté** de **Thomas Winterberg** suivie d'un débat avec le réalisateur animé par **Michel Hazanavicius**, cinéaste et co-président de L'ARP

L'AMI ALLEMAND (17 janvier 2017) : pour l'avant-première du film **Fukushima mon amour** de **Doris Dorrie** suivie d'un débat avec la réalisatrice animé par **Joël Farges** cinéaste de L'ARP.

L'AMI BULGARE (2 mai 2017) : pour l'avant-première du film **Glory** de **Petar Valchanov** suivie d'un débat avec le réalisateur animé par **Radu Mihaileanu** cinéaste et vice-président de L'ARP.

L'AMI HONGROIS (25 septembre 2017) : pour l'avant-première du film **Corps et Ame** de **Ildiko Enyedi** suivie d'un débat avec la réalisatrice animé par **Joël Farges** cinéaste de L'ARP.

Ciné-club

En 2017, le Ciné-club de L'ARP a accueilli les projections suivantes au Cinéma des Cinéastes :

Après la pluie en présence de **Camille de Casabianca**

La petite fille au bout du chemin en présence de **Nicolas Gessner**.

Dédicaces

Dans la continuité des ARPéros lancés depuis 2012, L'ARP a accueilli au Bistrot des Cinéastes plusieurs rencontres ouvertes aux membres de L'ARP, aux professionnels et au grand public :

25 avril : discussion suivie d'une dédicace, autour du livre **Au travail avec Eustache** (Institut Lumière / Actes Sud), accompagnée d'une lecture d'extraits par **Jean-Yves Berteloot**, Comédien, avec de **Luc Béraud**, écrivain, Cinéaste de L'ARP et **Joël Farges**, Cinéaste de L'ARP.

8 novembre : discussion suivie d'une dédicace, autour du livre **L'Art du montage - Comment les cinéastes et les monteurs réécrivent le film** (Les Impressions nouvelles - Caméras subjectives), avec **Patrice Leconte**, Cinéaste de L'ARP, **N.T.Binh**, Coordinateur de l'ouvrage et **Frédéric Sojcher**, Coordinateur de l'ouvrage, Enseignant à la Sorbonne, Critique et Cinéaste de L'ARP.

CINEMA DES

LUX
FILM
DAYS

LUXPRIZE.EU

3 FILMS
24 LANGUES
28 PAYS

120 BATTEMENTS PAR MINUTE

SANGSAM

PRIX LUX 2017 DU PARLEMENT EUROPÉEN
PROJECTIONS DES 3 FILMS EN COMPÉTITION - CINÉMA DES CINÉASTES
INSCRIPTION GRATUITE : epparis@ep.europa.eu

MAIRIE DE PARIS

Cinéma



Échanges

En 2017, L'ARP a créé au Cinéma des Cinéastes un **nouveau cycle d'événements prônant le décloisonnement** : « **les soirées Echanges** ». L'objectif de ces soirées est d'associer projections et débats afin de mettre en perspective différents regards sur un sujet et d'illustrer les interactions qui existent entre le cinéma et d'autres disciplines

artistiques et culturelles.

Nous avons accueilli en février 2017 le chorégraphe-réalisateur **Angelin Preljocaj** et la réalisatrice **Valérie Müller-Preljocaj** pour une soirée « danse » autour du film qu'ils ont coréalisé : **Polina** ;

En mars 2017, nous rendons hommage au grand Jiro Taniguchi avec la projection du film **Quartier lointain** (adaptation de son manga culte) en présence de son réalisateur **Sam Garbarski**, du comédien **Pascal Greggory**, et d'un des compositeurs du groupe **Air**.

Le 20 avril 2017, c'est une soirée vertige autour de **Corniche Kennedy** avec un trio de femmes remarquables : la réalisatrice **Dominique Cabrera**, la romancière **Maylis de Kerangal** et la compositrice **Béatrice Thiriet**.

En juin 2017, nous avons projeté le film de Xavier Beauvois **Des hommes et des dieux**, puis échangé sur les quêtes intérieures et chemins de vie avec l'écrivain et aventurier **Sylvain Tesson** et le comédien et écrivain **Michael Lonsdale**.

Le 18 décembre 2017 étaient réunies des personnalités telles que **Bertrand Perier** (avocat-coach du concours Eloquencia en Seine Saint-Denis) pour un échange autour de la force de la parole : comment se dépasser par la parole, exister et se libérer grâce aux mots... Une soirée autour du documentaire **A voix haute**, de Ladj Ly et Stéphane de Freitas.

Avant-premières

Dans son établissement le Cinéma des Cinéastes (75017), L'ARP accueille régulièrement **les avant-premières publiques de films**, pour certains d'entre eux réalisés ou produits par ses

membres. Ainsi en 2017, ont été organisées les 13 projections suivantes :

Après la tempête en présence de **Kore-Eda Hirokazu**

Chacun sa vie en présence de **Claude Lelouch**

Happy end de Michael Haneke

Knock en présence de **Lorraine Lévy**

La mélodie de Rachid Hami

Le chemin en présence de **Jeanne Labrune**

Le redoutable en présence de **Michel Hazanavicius**

Les hommes du feu en présence de **Pierre Jolivet**

Marvin en présence de **Anne Fontaine**

Mon garçon en présence de **Christian Carion**

Noces de Stephan Streker

Nothingwood en présence de la réalisatrice **Sonia Krolund**, de **Salim Shaheen** et de son équipe afghane

Par instinct en présence de **Nathalie Marchak**

Séances spéciales

Au-delà des avant-premières, L'ARP a organisé des rencontres exceptionnelles autour de films programmés au Cinéma des Cinéastes :

Braguino de Clément Cogitore

Soirée Entr'2 marches, sur le thème du handicap

Les fleurs bleues d'Andrzej Wajda, présenté par **Jean-Pierre Salgas**, historien de l'art et enseignant à l'ENSAD

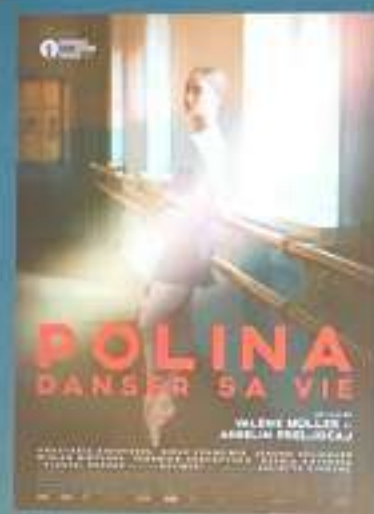
Paris la blanche en présence de **Lidia Leber Terki**

Soirée de remise de prix du Documentaire La Croix

Campo Amor et **Rêve au Tuschinski**, de **Jérôme Diamant-Berger** et **Joël Farges**, dans la collection **Les cinémas mythiques**

Visages Villages en présence de **Agnès Varda** et de **JR**

Walley en présence de **Bernie Goldblat** et **Makan Nathan Diarra**



SOIRÉE
ÉCHANGES
LE CINÉMA CONVIE... LA DANSE

REUNITE AVEC
VALÉRIE MÜLLER
ET
ANGELIN PRELJOCAJ

POUR LA PROJECTION DE LEUR FILM
POLINA-DANSEUR SA VIE



SACD



5

Éducation à l'image

Les activités de promotion de diversité cinématographique se sont doublées d'actions dynamiques d'éducation à l'image, en direction des étudiants et des enseignants.

Cycle européen

L'ARP, avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bourgogne Franche-Comté, et en relation avec le Rectorat de Dijon, invite chaque année les collégiens et lycéens de Dijon à découvrir plusieurs films

européens au cinéma Devosge.

Ce sont ainsi 4 séances autour de 4 films durant l'année scolaire 2016-2017 :

- Film espagnol :** *Julieta* de Pedro Almodovar
- Film roumain :** *Baccalauréat* de Cristian Mungiu
- Film allemand :** *Toni Erdmann*, de Maren Ade
- Film anglais :** *Daniel Blake* de Ken Loach

Durant l'année 2017-2018, ce sont les films suivants qui auront été programmés :

- Film bulgare :** *Glory*, de Peter Vachlanov (2017)
Vendredi 20 octobre 2017
- Film bosniaque :** *Mort à Sarajevo* de Danis Tanovic (2016)
Vendredi 22 décembre 2017
- Film américain :** *Captain Fantastic*, de Matt Ross (2016)
Vendredi 9 février 2018
- Film belge :** *Chez nous* de Lucas Belvaux (2017)
Vendredi 6 avril 2018

Conférences pour les enseignants

L'ARP, avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bourgogne Franche-Comté, et en relation avec le Rectorat de Dijon, propose chaque année un cycle de conférences, au cinéma Devosge, les premiers lundis des vacances scolaires, à un public de plus en plus large : les enseignants de toute la Côte-d'Or, des collèges et lycées

d'enseignements général (public et privé) et des lycées agricoles, les élèves de l'UFM de Dijon, les élèves de Terminale « option lourde cinéma » du lycée du Castel à Dijon.

Ces conférences sont également proposées aux élèves de la SUFCOB (organisme de formation des adultes de 25 à 60 ans souhaitant obtenir le baccalauréat), ainsi qu'à l'université inter-âge (UTB) et à l'OPAD (Office pour les Personnes Agées de Dijon).

Les 4 conférences de l'année scolaire 2016-2017 ont mis à l'honneur le CINEMA BELGE à travers les films suivants :

38 témoins, de Lucas Belvaux (Intervenante : Alice Chappau, journaliste et chargée de communication au cinéma Cap vert de Dijon.)

Les géants, de Bouli Laners (Intervenante : Gaëlle Cabau)

La cinquième saison, de Peter Brossens et Jessica Woodworth (Intervenante : Annabel Lanier)

A perdre la raison, de Joachim Lafosse (Intervenante : Alice Chappau, journaliste et chargée de communication au cinéma Cap vert de Dijon.)

Pour l'année scolaire 2017-2018, les conférences auront proposé un panorama du CINEMA ROUMAIN, à travers les films suivants :

12h08 à l'est de Bucarest, de Corneliu PORUMBIU (Intervenante : Géraldine Baby, professeur de littérature et de cinéma au lycée du Clos Maire à Beaune.)

La mort de Dante Lazarescu, de Cristi PUIU (Intervenante : Annabel Lanier)

California Dreamin', de Cristian NEMESCU (Intervenante : Gaëlle Cabau)

Les contes de l'âge d'or : collectif orchestré par Cristian MUNGIU (Intervenante : Alice Chappau, journaliste et chargée de communication au cinéma Cap vert de Dijon.)

Un artiste à l'école

L'opération *Un artiste à l'école*, portée par l'association *La culture et la copie privée*, dont L'ARP est membre, propose à une vingtaine d'artistes (auteurs, artistes

interprètes, musiciens, producteurs, graphistes, dessinateurs...) des différents secteurs (cinéma-audiovisuel, musique, arts graphiques...) de retourner sur les bancs de leur école, collège ou lycée, afin d'évoquer leur parcours, leur métier, partager leur expérience, et discuter avec les jeunes de la création artistique en général.

La 6^{ème} édition s'est déroulée du 2 février au 27 avril 2017 sous le parrainage de Catherine Corsini. L'événement s'inscrit dans une volonté de démocratisation culturelle, afin de rapprocher les citoyens de la création, de l'art et de la culture, de les sensibiliser aux métiers artistiques, mais également de susciter de nouvelles pratiques culturelles, de faire naître et de conforter de futures vocations professionnelles.

Cette initiative a quatre objectifs majeurs :

- Favoriser la transmission des savoirs en luttant contre l'intimidation sociale.
- Faire de la pédagogie sur la démarche et le métier.
- Enrichir le lien entre les élèves et les établissements scolaires.
- Nourrir un projet artistique et pédagogique autour de l'artiste.

Les cinéastes de L'ARP suivants se sont déplacés en 2017 :

Eric Lartigau s'est rendu au collège Descartes de Soisy sur Montmorency (95) le 2 mars 2017

Michel Hazanavicius est retourné dans son lycée Jacques Decourt à Paris le 27 avril 2017.

Dijon à la Sorbonne

Le 9 novembre 2017, dans la continuité des discussions menées lors des Rencontres Cinématographiques de Dijon (du 12 au 14 octobre 2017)

un débat reprenait le thème, discuté à Dijon, *Quelles fenêtres, quelles valeurs, quelle chronologie ?*

Ce débat se tenait en présence de **Mathieu Debusschère**, Délégué Général de L'ARP, **Xavier Rigault**, Président de l'UPC et animé par le cinéaste de L'ARP **Frédéric Sojcher**, Professeur des Universités, Directeur du Master en scénario, réalisation, production.

Rencontres étudiantes

Le 13 juin 2017, **Radu Mihaileanu** s'est rendu à la rencontre d'une cinquantaine d'étudiants en Master 2 « communication et management » et d'étudiants en cinéma à Saint-Quentin en Yvelines.

Suite à la projection de son film *Va, vis et deviens*, il a animé un débat autour des questions liées à la communication et au management dans le monde du cinéma :

- le management d'une équipe tournage
- la communication en amont et en aval de la sortie d'un film
- la gestion du succès (notamment après des nominations ou des récompenses)
- le travail collaboratif dans le monde du cinéma...



UN ARTISTE À L'ÉCOLE

ASSOCIATION CULTURELLE CHARENTAISE

Jeudi 27 Avril 2017

Lycée Jacques Decour, Paris 9^e

Suivez la rencontre !



unartisteécole



@unartisteecol



6

L'ARP soutient

L'ARP, en sa qualité d'Organisme de Gestion Collective, apporte son soutien à différentes structures d'intérêt général et manifestations culturelles partageant le même objectif de promotion de la diversité cinématographique et culturelle.

COLCOA

City of Lights City of Angels : Un événement de promotion de la diversité cinématographique.

L'ARP est l'un des partenaires historiques de ce festival fondé à l'initiative de la SACEM et de ses partenaires américains regroupés dans un Fonds culturel franco-américain - Directors Guild of America, Writers Guild of America, Motion Picture Association - et organisé avec le concours du Consulat de France à Los Angeles, et le soutien d'Unifrance.

La 21^{ème} édition de COLCOA s'est déroulée du **lundi 24 avril au mardi 2 mai 2017**, avec une large sélection de courts et longs-métrages (fiction, animation et documentaires) cinéma, télévision, séries et web séries ... et même une sélection de films en réalité virtuelle !

Étaient présentés en 2017 :

- **30 longs métrages de fiction**
- **4 longs métrages documentaires**
- **6 films classiques hors compétition**
- **20 court-métrages**
- **7 séries TV et 6 webseries**
- **5 films en réalité virtuelle**

Richmond

La 25^{ème} édition du *VCU French Film Festival de Richmond* soutenu par L'ARP, s'est déroulée du 27 mars au 2 avril 2017.

Étaient présentés :

- **12 longs métrages en avant-première**
- **Un symposium autour de Jacques Perrin**
- **10 courts-métrages**

Kinoma

L'ARP soutient Kinoma depuis de longues années.

Après Rémi Bezançon, Gérard Krawczyk, Olivier Nakache, Eric Tolédano et bien d'autres, **Costa Gavras** a été convié à donner une Masterclass, devant un public essentiellement composé d'étudiants, jeunes réalisateurs et professionnels.

Cette Master class était suivie d'une projection de courts métrages.

Clap 89

L'ARP a soutenu la 30^{ème} édition du festival international de courts métrages **CLAP 89**, qui s'est déroulée du 14 au 17 avril 2017 au théâtre municipal de Sens (en Bourgogne-Franche-Comté) sous la présidence de Gaël Morel.

A cette occasion, les prix suivants ont été remis :

- Prix Transpalux par la CLASSE LECTURE DE L'IMAGE pour **D'après une histoire vraie** de Cédric Prévost
- Prix Transpalux par le COLLEGE DE L'IMAGE pour **Mare Nostrum** de Rana Kazkaz et Anas Khalaf
- CLAP OPTION CINÉMA pour **Soury** de Christophe Switzer
- Prix du Public pour **Noyade interdite** de Mélanie Laleu
- Prix d'interprétation masculine pour **Alexandre Steiger** dans **D'après une histoire vraie** de Cédric Prévost
- Prix d'interprétation féminine pour **Marilyn Lima** dans **Lena** de Mylène Jampanoï
- CLAP D'ARGENT pour **Mare Nostrum** de Rana Kazkaz et Anas Khalaf
- CLAP D'OR pour **Jacques a soif** de Jérémie Laurent

Culture et diversité

La Fondation Culture et Diversité, créée en 2006, a pour mission de lutter contre les inégalités sociales et de

promouvoir les arts et la culture en favorisant l'accès des jeunes issus de l'éducation prioritaire aux pratiques et formations artistiques. Elle intervient sur un large éventail d'activités artistiques (théâtre, musique, danse, photo etc.) et met en place plusieurs programmes en faveur de l'égalité des chances dans l'accès aux grandes écoles, en partenariat avec ces établissements de renom (Ecole du Louvre, Ecole nationale des Chartes, Institut National du Patrimoine, écoles d'art appliqués, d'architecture, etc.).

En partenariat avec la FEMIS, la Fondation Culture et Diversité propose depuis 2008 à 13 étudiants bacheliers issus de l'éducation prioritaire ou boursiers de l'enseignement supérieur, sélectionnés au niveau national, de participer à l'atelier « égalité des chances pour faire du cinéma », dont l'objectif est d'augmenter leurs chances de réussite au concours de la FEMIS. Cet atelier est organisé dans les locaux de la FEMIS et comprend des rencontres avec des professionnels, un apprentissage de connaissances techniques et théoriques sur le cinéma.

L'ARP a accepté d'accompagner ces 13 étudiants dans leur parcours académique, en proposant, à travers ses membres auteurs-réalisateurs-producteurs :

De relayer les candidatures de stages recherchés par les étudiants selon la spécialité vers laquelle ils se destinent (production, réalisation, écriture de scénario)

De développer un système de parrainage, tout au long de la scolarité de l'étudiant

D'inviter 10 étudiants à toutes les avant-premières et soirées organisées au Cinéma des Cinéastes tout au long de l'année.

D'accueillir 3 étudiants aux Rencontres Cinématographiques de Dijon

D'organiser une soirée de projection des courts-métrages réalisés par les étudiants, au Cinéma des Cinéastes.

Tout particulièrement, la participation de trois étudiants soutenus par la Fondation, et d'étudiants issus de la Fémis, aux Rencontres Cinématographiques de Dijon, donne lieu désormais à une préparation en amont, afin de recueillir leurs avis et regards sur les sujets débattus, comme pour les préparer à la teneur de ces débats.

Cette rencontre spécifique contribue à renforcer le lien avec ces structures et leurs étudiants. Au-delà, elle permet à L'ARP de mieux cerner les attentes et la perception de ses sujets par la jeune génération. Ce sont des échanges utiles, notamment dans la perspective proche de tisser de plus étroites relations avec un ensemble d'établissements d'enseignement supérieur.

Structures

En 2017, L'ARP a soutenu financièrement trois structures d'intérêt général :

Soutien Financier à hauteur de 600 € à l'Association **ADRIC** créée dans le cadre de la coalition Française pour la Diversité Culturelle (ADRIC).

Soutien financier à hauteur de 7 500 € à **Eurocinéma**.

Soutien financier à hauteur de 10 000 € à l'**ALPA**, Association de Lutte contre la Piraterie Audiovisuelle.

FRANCO-
AMERICAN
CULTURAL
FUND

Two countries, one passion

PRESENTS

A PARTNERSHIP OF



COLCOA
FRENCH FILM FESTIVAL

APRIL 23 - 30, 2018

Vie de L'ARP

Au-delà des événements organisés par L'ARP et qui réunissent notamment ses membres, la vie de L'ARP est ponctuée de rendez-vous réguliers qui permettent d'informer et de mobiliser les auteurs-réalisateurs-producteurs autour de la vie de la structure et des enjeux du secteur.

En 2017, un séminaire, un cycle de matinées et une Assemblée générale extraordinaire qui ont permis de modifier les statuts de l'Organisme de Gestion Collective.

Séminaire

Lors du Conseil d'administration de janvier 2017, il a été décidé de réunir les cinéastes du Conseil le temps d'une journée, le jeudi 23 février 2017, lors de laquelle étaient proposés le matin **deux ateliers autour de questions sectorielles** :

La Chronologie des médias (nouvelle proposition du CNC, expérimentation sur la fenêtre salles, prise en compte des nouveaux usages et d'éventuels nouveaux entrants... ;

L'Exploitation (accès aux films, intégration des recettes annexes dans les contributions, obligations de programmation et de promotion...)

L'après-midi s'organisait autour d'une **séance de travail** commune, synthèse des réflexions de la matinée, et lieu d'échange sur les perspectives et prises de position de L'ARP.

Ce séminaire a accueilli pour la journée **Claude Lelouch** (Président d'honneur), **Julie Bertuccelli** (Co-présidente), **Dante Desarthe** (Vice-président), **Eric Lartigau** (Vice-président), **Radu Mihaileanu** (Vice-président), **Camille de Casabianca** (membre du Bureau), **Joël Farges** (membre du Bureau), **Jean Marboeuf** (membre du Bureau), **Evelyne Dress** (Trésorière), **Patrick Braoudé** (membre du Conseil d'administration), **Costa Gavras** (membre du Conseil d'administration), **Nicolas Gessner** (membre du Conseil d'administration), **Pierre Jolivet** (membre du Conseil d'administration), **Gérard Krawczyk** (membre du Conseil d'administration), **Jean-Paul Salomé** (membre du Conseil d'administration), **Nathalie Marchak** (membre de L'ARP), **Patricia Bardon** (membre de L'ARP), **Steve Moreau** (membre de L'ARP), **Sophie Blondy** (membre de L'ARP), **Jacques Fansten** (membre de L'ARP), **Lorraine Levy** (membre de L'ARP).

Matinées

L'ARP a organisé en matinée, à l'attention de ses membres, en 2017, deux rencontres avec des professionnels du cinéma :

3 octobre : une **rencontre sur le droit d'auteur** avec **Nicolas Gessner, Cinéaste de L'ARP** : **Comment valoriser les droits d'auteur ?** La rencontre évoque le droit des auteurs d'être informés de l'exploitation de leurs œuvres et des multiples avantages à en tirer, ainsi, notamment, que la question du prix public.

14 novembre : une **rencontre avec Arnaud Rouvillois, Gérant de l'agence Mercredi**, pionnière en communication média et hors-média spécialisée dans le cinéma, et **Olivier Geslin, Responsable Marketing audiovisuel**, sur le thème **Quelles campagnes de promotion et pour quels films ? L'occasion d'échanger diverses informations** : données sur le cinéma et son public, lancement d'une campagne de promotion d'un film, panorama des campagnes, relations avec les auteurs, définition et travail avec les cibles prescriptrices, opérations avec les cinémas.

Nouvelle identité

Création d'un nouveau site Internet de L'ARP :

L'ARP compte parmi ses outils de communication, son site Internet www.larp.fr. Au dernier trimestre 2017 a été lancé le projet de complète refonte du site, avec l'objectif de mieux éditorialiser et mettre en ligne les actualités du secteur, de L'ARP et de ses membres. Ce nouveau site de L'ARP sera opérationnel en 2018, afin de proposer ces contenus dans une version plus dynamiques et plus actuelle.

Nouveau logo de L'ARP :

Dans la continuité du travail effectué sur le nouveau site Internet de L'ARP, celle-ci a lancé en 2017 la création d'un nouveau logo, et plus généralement d'une nouvelle identité graphique, utilisés depuis le premier trimestre 2018. Cette création s'est couplée à celle d'un nouveau logo pour le Cinéma des Cinéastes.

C'est quoi être cinéaste aujourd'hui ?

En 2017, à l'initiative de **Steve Moreau**, cinéaste et membre du Conseil d'Administration de L'ARP, une série d'interviews sont organisées avec des membres de L'ARP, autour de la question « C'est quoi être cinéaste aujourd'hui ? ».

L'objectif est de réunir une collection d'entretiens, destinée au grand public comme aux professionnels, à diffuser au Cinéma des Cinéastes en introduction des séances et à partager sur les réseaux sociaux de L'ARP.

Certaines interviews étaient présentées en introduction des projections et débats des Rencontres Cinématographiques de Dijon : une façon supplémentaire de mettre les cinéastes au cœur de la manifestation.

Chaque interview répond aux contraintes suivantes :

Durée : 90 secondes (mini générique inclus)

Format : 1920x1080 – 16/9

Fond noir unique. Cadre et lumière identique pour chaque interview.

L'interviewé/e s'exprime en regardant directement le spectateur dans la caméra.

Ont déjà participé à cet exercice :

Patrice Leconte, Jean Achache, Camille de Casabianca, Joël Farges, Jean-Michel Carré, Nathalie Marchak, Dante Desarthe, Evelyne Dress, Frédéric Sojcher, Camille de Casabianca, Justine Malle, Jean Marboeuf, Léon Desclozeaux, Christian Carion, Patricia Bardon, Charlotte Silvera, Radu Mihaileanu, Steve Moreau ...

L'aventure continue en 2018 !

Pour y participer, merci de nous écrire :

mlegrand@larp.fr





Les membres de L'ARP

A Jean Achache, Santiago Amigorena, Roger Andrieux, Jean-Jacques Annaud, Pascal Arnold, Iradj Azimi

B Abdelkrim Bahloul, Philippe Barassat, Patricia Bardon, Paul Barge, Jean-Marc Barr, Christophe Barratier, Nicolas Bary, Jean-Jacques Beineix, Yannick Bellon, Véra Belmont, Luc Beraud, Brigitte Berg, Claude Berne, Julie Bertuccelli, Gérard Bitton, Bertrand Blier, Sophie Blondy, Dany Boon, Thierry Boscheron, Patrick Bouchitey, Férid Boughedir, Paul Boujenah, Patrick Braoudé, Laurence Braunberger, Catherine Breillat, Jean-Claude Brisseau.

C Dominique Cabrera, Christian Carion, Jean-Michel Carré, Camille de Casabianca, Julien de Casabianca, Olivier Casas, Etienne Chatiliez, Elie Chouraqui, Souleymane Cissé, Philippe Clair, Etienne Comar, Jérôme Cornuau, Miguel Courtois, Dominique Crèvecoeur, Jacky Cuckier

D Lionel Delplanque, Mathieu Demy, Claire Denis, Gérard Depardieu, Raymond Depardon, Dante Desarthe, Léon Desclozeaux, Antoine Desrosières, Michel Deville, Jérôme Diamant-Berger, Jacques Doillon, Jacques Dorfmann, David Drach, Evelyne Dress, Albert Dupontel, Ilan Duran Cohen

E Bertrand van Effenterre, Jérôme Enrico

F Jacques Fansten, Joël Farges, Sepideh Farsi, Etienne Faure, Michel Ferry, Stephen Frears

G Philippe Galland, Nicole Garcia, Costa Gavras, Julie Gayet, Hugo Gélin, Nicolas Gessner, Khaled Ghorbal, Christian Gion, Amos Gitai, Pierre-William Glenn, Jean-Luc Godard, Philippe Godeau, Patrick Grandperret, Stéphane Guénin, Nicolas Guillou

H Mohamed Hamidi, Mahamat Saleh Haroun, Didier Haudepin, Michel Hazanavicius, Laurent Heynemann, Med Hondo, Jean-Loup Hubert

J Just Jaeckin, Arthur Joffé, Roland Joffé, Pierre Jolivet, Gérard Jourd'hui, Gérard Jugnot

K Pascal Kané, Liliane de Kermadec, Cédric Klapisch, William Klein, Andreï Konchalovsky, Lionel Kopp, Jan Kounen, Gérard Krawczyk, Stéphane Kurc

L Jeanne Labrune, Philippe Lacôte, Franck Landron, Thomas Langmann, Claude Lanzmann, Eric Lartigau, Carole Laure, Michel Leclerc, Patrice Leconte, Philippe Lefèbvre, Pascal Légitimus, Philippe Le Guay, Christian Lejalé, Claude Lelouch, Jocelyne Lemaire-Darnaud, Jalil Lespert, Lorraine Levy, Christine Lipinska, Denis Llorca, Christophe Loizillon, Marcelline Loridan-Ivens

M Jean Mach, Gilles de Maistre, Sarah Maldoror, Alain Maline, Justine Malle, Manuel Malle, Jean Marboeuf, Nathalie Marchak, Olivier Marchal, François Margolin, Fabien Marsaud (Grand Corps Malade), Didier Martiny, Zoltan Mayer, Margaret Menegoz, Marie-Castille Mention-Schaar, Jean-Luc Miesch, Radu Mihaileanu, Yvan le Moine, Steve Moreau, Madelaine Morgenstern, Cyril Morin, Valérie Müller-Preljocaj, Cristian Mungiu, Michel Munz, Philippe Muyl

N Abel Nahmias, Olivier Nakache, Patrice Noia, Olivier Nolin, Claude Nuridsany

O Michel Ocelot, Fabien Onteniente

P Euzhan Palcy, Hervé Palud, Christian Paureilhe, Raoul Peck, Marie Pérennou, Jean Périssé, Yann Piquer, Roman Polanski, Karel Prokop

R Vincent Ravalec, Raphaël Rebibo, Manu Rewal, Alexandra Robert, Brigitte Roüan, Jacques Rozier

S Jean-Paul Salomé, Tessa Louise Salomé, Manuel Sanchez, Marc Sandberg, Joël Santoni, Jean-Pierre Sauné, Volker Schlöndorff, Barbet Schroeder, Guy Seligmann, Arnaud Salignac, Julien Séri, Joël Seria, Coline Serreau, Charlotte Silvera, Abderrahmane Sissako, Frédéric Sojcher, Juan Solanas, Fernando Solanas, Roch Stéphanik, Jean-François Stevenin, Steve Suissa

T Jean-Charles Tacchella, Radovan Tadic, Bertrand Tavernier, Cécile Telerman, Pascal Thomas, Danièle Thompson, Patrick Timsit, Eric Toledano, Fina Torres, Charlotte de Turkheim

V Agnès Varda, Paul Vecchiali, Arnaud Viard

Z Fatma Zohra Zamoum, Christian Zerbib, Xiaoling Zhu, Claude Zidi

Les équipes



Mathieu Debusschère
Délégué Général

Lucie Girre
Déléguée Générale adjointe

Elisabeth Dufrenoy
Responsable comptable et financière

Marc Legrand
Chargé de la Communication

Caroline Santiard
Chargée des Actions culturelles

Salim Dariouchi
Assistant Comptable et Administratif – Gestion des Droits



Arnaud Boufassa
Directeur

Sophie Fangain
Adjointe de Direction

Jérôme Jacquelin
Assistant de direction

Djamal Moutaa
Agent administratif

Coralie Vasseur
Projectionniste, Agent d'accueil - Caissière

Max Finkiel
Projectionniste, Agent d'accueil - Caissier